

« Louange à Dieu

Que la prière et la paix soient sur le prophète, sa famille et ses compagnons, medames et messieurs, il nous plaît de nous adresser aux participants à ce forum et à travers eux à l'ensemble du mouvement associatif dans le royaume, mouvement que nous ne cessons d'entourer d'une sollicitude particulière, en raison du rôle de plus en plus actif qu'il joue dans la mobilisation des forces vives de la nation, contribuant ainsi au développement économique et social de notre pays. nous ne pouvons que nous réjouir de la véritable richesse nationale que constituent désormais les associations marocaines, ainsi que de la variété de leurs domaines d'action et de la force de proposition qu'elles représentent et qui en font des partenaires incontournables à la réalisation du progrès et de la modernisation que nous souhaitons pour notre pays. nous sommes fier de constater qu'à côté de ces associations traditionnelles qui œuvrent dans l'intérêt de leurs membres, se multiplient des associations dont les fondateurs, les dirigeants et les membres cotisants œuvrent exclusivement dans l'intérêt des bénéficiaires étrangers à l'association caritative, mécène, éducative et de développement. ces associations sont un modèle illustrant la politique d'ouverture que nous mettons en œuvre pour permettre à tout citoyen qui se sent animé d'esprit d'initiative et de volontariat, de participer pleinement et à divers échelons, à la vie communautaire, en synergie avec les missions qu'assument les pouvoirs publics, les instances élues et les acteurs du secteur privé. ainsi, par le soutien et l'assistance qu'elles apportent aux couches défavorisées et aux populations en situation précaire, ces associations contribuent à la consolidation de l'édifice démocratique et à la réalisation du développement durable.

Certes, le travail associatif trouve sa raison d'être dans la promotion de tous les aspects de la vie sociale, s'appuyant essentiellement sur l'esprit de volontariat et sur les devoirs d'entraide, de coopération et de solidarité qu'impose la conscience aiguë de la citoyenneté. cependant, ces nobles objectifs ne peuvent se réaliser que si ces associations se gèrent bien elles-mêmes et gèrent au mieux leurs missions, avant de prétendre à une bonne gestion des affaires sociales. a cet effet, nous avons œuvré pour la refonte de la loi régissant les associations, de sorte à garantir la liberté de leur création, et à conforter la démocratisation de leur constitution et de leur gestion, et afin d'établir des règles nouvelles et précises à même de garantir la légalité, la régularité, la transparence et le développement de leurs ressources internes et externes. par ailleurs, et grâce à la bénédiction de notre défunt père, sa majesté Hassan ii, que Dieu le garde en sa sainte miséricorde, nous avons créé, la fondation Mohammed v pour la solidarité en nous attachant à ce que ses statuts et ses modalités de fonctionnement et de gestion constituent, pour les institutions associatives et les acteurs sociaux, un modèle à suivre, pour ce qui est du respect de ces règles et de l'innovation des méthodes de travail et des actions de solidarité qui leur garantissent la crédibilité nécessaire. nous nous sommes attaché à faire fonctionner cette fondation dans le respect des règles de bonne gestion, d'efficacité, et de transparence comptable et financière. a cet égard, vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe des associations qualifiées et efficaces qui assument au mieux leurs responsabilités dans

la gestion de leurs affaires et la mobilisation des ressources nécessaires à la concrétisation de leurs objectifs, et qui s'astreignent aux exigences de transparence dans leurs pratiques, méritant, de ce fait, notre hommage et notre considération.

En revanche, il existe, comme vous le savez, des associations auxquelles ces préalables de base font singulièrement défaut. Celles-là sont appelées à engager un effort de mise à niveau et à abandonner les conceptions étreintes ou personnelles qui avaient présidé à leur création. Il leur incombe également de se plier aux règles de bonne gestion, de faire preuve de crédibilité dans les engagements qu'elles ont souscrits et d'œuvrer à adapter leurs actions, en fonction des moyens et des ressources dont elles disposent. Dans ce contexte, nous exhortons les pouvoirs publics et les collectivités locales à assumer pleinement les responsabilités qui leur incombent pour faire en sorte que ces associations s'astreignent aux dispositions de la loi et aux règles énoncées dans leurs statuts. nous les engageons à emprunter la voie de la concertation la plus large possible avec ces associations, à leur apporter un soutien ferme et à nouer avec elles divers types de partenariat, à travers des conventions fixant des objectifs, des moyens de financement et des modes d'évaluation bien définis, efficaces et transparents. Nous invitons les acteurs de la vie associative à encourager les jeunes à adhérer à leur mouvement, d'autant que les associations constituent une école exemplaire de démocratie et de solidarité, et un catalyseur pour libérer les énergies créatrices des jeunes, au service de la société et de l'intérêt général, nous incitons ces associations à transcender les méthodes de gestion traditionnelles stériles qui sévissent encore dans certaines d'entre elles, et à adopter une culture de gestion moderne et efficiente. Il leur appartient, en outre, de se regrouper au sein de fédérations qui leur permettent de conjuguer leurs expériences respectives et de devenir ainsi un interlocuteur efficace pour leurs différents partenaires. Mesdames et messieurs, en donnant nos directives à la fondation Mohammed V pour la solidarité, pour qu'elle organise cette manifestation avec d'autres acteurs, nous avons voulu élargir l'espace de concertation constructive et d'échanges d'expériences avec les autres associations humanitaires et de développement social, tout en encourageant et en appuyant leurs animateurs dans les initiatives qu'ils entreprennent, et en favorisant la réflexion sur les voies et moyens qui pourraient contribuer à l'amélioration de la gestion associative, laquelle constitue un préalable fondamental pour le succès de toute institution associative dans la mission qui est la sienne. nous nous félicitons et nous nous réjouissons de l'implication d'un grand nombre d'associations dans l'organisation de cette manifestation dont nous attendons avec grand intérêt les propositions et les recommandations qui ne manqueront pas de conforter l'action associative, de la prémunir contre toutes les carences et autres dysfonctionnements et de l'habiliter à apporter son concours à la dynamique de développement intégré dans notre pays.

Puisse Dieu couronner de succès vos efforts, vous inspirer pertinence et rectitude dans vos paroles et vos actes, et vous réserver la meilleure des rétributions. assalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh